



PERPIGNAN, le 21 février 2022

Madame, Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au deuxième module de la formation « Valorisation de l'action municipale sur les réseaux sociaux » qui se déroulera pour la première fois sous la forme d'un parcours approfondi de 3 sessions successives les :

1. **Mercredi 9 mars 2022** (1^{ère} session) de 17h30 à 20h30
2. **Mercredi 16 mars 2022** (2^{ème} session) de 17h30 à 20h30
3. **Mercredi 23 mars 2022** (3^{ème} session) de 17h30 à 20h30

à l'Université de Perpignan Via Domitia
salle F208 – bâtiment F2

Sachez que cette formation visant à construire un outil personnalisé pour valoriser votre collectivité sur les médias sociaux est limitée à 15 personnes.

Pour la bonne organisation matérielle, je vous demande de bien vouloir **retourner avant le 5 mars 2022**, au secrétariat de l'Association, le bulletin de participation ci-dessous.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher(e) collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Président,

Edmond JORDA

.....
(à retourner à l'Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales)

Réunion de formation du 2^{ème} module en 3 sessions
« Valorisation de l'action municipale sur les réseaux sociaux »

Le Maire de la commune de : (Prénom NOM - COMMUNE).....

Le Président de l'intercommunalité de : (Prénom NOM - INTERCOMMUNALITE).....

assistera aux 3 sessions n'assistera pas

Sera représenté/accompagné par : (Prénom, NOM, Qualité)